



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Lois

Question écrite n° 67097

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur l'augmentation du nombre de décrets d'application pris trop tardivement par rapport aux délais accordés par le Parlement. Cette situation contribue à encombrer les juridictions administratives de recours en annulation pour illégalité desdits décrets. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend à l'avenir respecter son devoir de faire appliquer les lois votées par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67097

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5740